

Certificat d'examen de type
n° F-04-H-1396 du 15/12/2004

Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001

DDC/22/E014101-D1

Analyseur de gaz CAPELEC type CAP3200-4GAZ
(classe I)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif à la construction et au contrôle des analyseurs de gaz d'échappement des moteurs.

FABRICANT :

CAPELEC – 126 rue Emile Baudot – Le Millénaire – 34000 MONTPELLIER

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat n° F-03-H-160 du 28 avril 2003 relatif à l'analyseur de gaz CAPELEC type CAP3200-4GAZ.

CARACTERISTIQUES :

L'analyseur de gaz, objet du présent certificat diffère du type certifié par le certificat n° F-03-H-160 précité par les caractéristiques suivantes :

- une sonde de prélèvement des gaz dans le tuyau d'échappement du véhicule, associée à un tube souple d'amenée des gaz, d'une longueur de 7,5 m ($\pm 0,2$ m),
- débit de la pompe :
 - nominal : 6 l/min
 - minimal : 3,5 l/min

La version du logiciel équipant l'analyseur de gaz est v 1.2.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat doit porter le numéro et la date figurant dans le titre de celui-ci.

Elle est constituée d'une étiquette autocollante, destructible par arrachement située sur la face arrière de l'analyseur de gaz. Cette étiquette comporte un emplacement pour l'apposition de la marque de vérification primitive.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

Les instruments en service peuvent être mis en conformité avec les dispositions du présent certificat. La description de l'intervention dans le carnet métrologique doit alors être mentionnée sous le libellé suivant : « mise en conformité avec les dispositions du certificat n° F-04-H-1396 »

Cette mise en conformité nécessite que les instruments subissent les épreuves de la vérification primitive.

Les analyseurs de gaz CAPELEC type CAP3200-4GAZ, objet du certificat n° F-03-H-160 précité peuvent être équipés de la sonde définie dans le présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E014101-D1, chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 28 avril 2013.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

